

**[RICCIARDELLI]** – *Analyse interdisciplinaire et à méthodes mixtes du programme de l'Académie de formation de Service correctionnel Canada : créer un « coffre à outils » pour la santé mentale et la réussite professionnelle des agents correctionnels en déterminant les moyens d'optimiser l'impact de la formation du personnel de la sécurité publique.*

**Auteurs :** Rosemary Ricciardelli et Stephen Czarnuch, Université Memorial de Terre-Neuve

**Domaine de recherche prioritaire :** Caractéristiques biologiques, cliniques et sociales des BSPT, y compris différences contribuant au risque de BSPT et mesures/caractéristiques pouvant être associées à de meilleurs résultats thérapeutiques et à une plus grande résilience chez le PSP

Programmes de sensibilisation à la santé mentale, de réduction de la stigmatisation, et de mesures contre la discrimination, et/ou programmes d'éducation qui ont le potentiel d'améliorer le bien-être mental chez le PSP

**Groupe(s) de PSP pertinent(s) :** Services correctionnels

**Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec :** Rosemary Ricciardelli; rricciardell@mun.ca; 709-864-7446

**Quel était le problème?** Les taux de troubles de santé mentale chez les employés du Service correctionnel du Canada (SCC), le service pénitentiaire fédéral du Canada, sont significativement plus élevés que dans l'ensemble de la population. Afin de préparer les futurs agents correctionnels à un métier qui s'avère complexe, potentiellement traumatisant et rempli de défis d'ordre juridique, social, physique et psychologique, le SCC offre un programme complet de formation en trois étapes. Toutefois, peu de recherches à ce jour a porté explicitement sur le programme national de formation correctionnelle du SCC pour comprendre si la formation répond aux besoins en matière de santé des agents correctionnels, et s'il existe des écarts entre la matière prévue (c.-à-d. le cursus) et les messages reçus (c.-à-d. les apprentissages) dans le matériel de formation des recrues.

**Quel était le but de l'étude?** Dans l'ensemble, nous voulions optimiser l'efficacité et l'impact du programme de formation des nouveaux agents correctionnels du SCC pour mieux les préparer à leurs réalités professionnelles et agir positivement sur leur santé et leur bien-être. Afin de parvenir à une compréhension fondamentale du programme de formation correctionnelle du SCC, nous nous sommes concentrés sur trois questions de recherche de base qui ont évolué avec le temps : 1) Quels sont les messages livrés dans les modules du programme de formation correctionnelle du SCC? 2) Comment les messages prévus du programme de formation correctionnelle du SCC sont-ils interprétés? 3) Comment la formation correctionnelle peut-elle faire passer les messages prévus (y compris ceux qui ont trait aux valeurs et à l'éthique) dans le programme?

**Comment l'étude a-t-elle été menée?** Notre étude comporte quatre volets, tous commencés, mais non encore terminés. Après avoir entrepris l'analyse du contenu du matériel de formation du SCC, incluant l'évaluation des résultats d'un module en particulier, la chercheuse principale (Ricciardelli) a procédé à une étude ethnographique. Elle a participé aux trois étapes du programme de formation correctionnelle, passant notamment 10 semaines en uniforme pour le volet en personne (étape 3). Elle suivra les quatre dernières semaines du programme plus tard, en plus de la formation en intervention de première ligne. Nous avons commencé à réaliser des entrevues semi-structurées avec les formateurs. Nous terminerons la collecte de données lorsque ce sera possible (du fait de la COVID-19), puis synthétiserons et analyserons nos formes multimodales de données pour créer un outil d'évaluation de la formation (une enquête qualitative et quantitative) que nous mettrons à l'essai avec les recrues.

**Quels ont été les résultats de l'étude?** Comme toutes les composantes de notre étude sont interrompues, nos résultats demeurent préliminaires. Toutefois, ce que corroborent les entrevues et l'étude ethnographique de la chercheuse principale, c'est que le SCC est engagé à recruter et à former des personnes intègres, et dont l'éthique et les valeurs cadrent avec celles de l'organisation. Des efforts sont faits au cours de la formation pour renforcer et

confirmer les valeurs en question chez les recrues. Dans le matériel de formation, l'accent est mis sur la pédagogie et l'adhésion aux manuels, et les modules portent proportionnellement sur les compétences physiques (p. ex. recours à la force) et non physiques (p. ex. communication) dans le contexte de la sécurité publique, personnelle et institutionnelle. Nous constatons que les recrues ont tendance à se concentrer sur les compétences qui sont testées, en l'occurrence, les aptitudes physiques.

Le SCC cherche à créer un environnement favorable à la bonne santé mentale et au bien-être des personnes, notamment en luttant contre la stigmatisation entourant les problèmes de santé mentale, tant chez les recrues que chez les formateurs. En outre, les vulnérabilités inhérentes au rôle de sécurité publique sont reconnues pendant la formation, et des efforts sont faits pour s'assurer que les agissements des recrues sont conformes aux pratiques exemplaires.

Nous constatons que les technologies modernes pourraient être utilisées pour enrichir la formation (p. ex. l'amélioration des modules de formation basés sur la prise de décisions) et optimiser des éléments qui sont traditionnellement difficiles pour les recrues ou coûteux (p. ex. la simulation pour les modules de tir).

**Quelles sont les répercussions de cette étude?** Notre étude peut aider à guider le recrutement et la rétention de personnes possédant des compétences, des valeurs et une éthique qui cadrent avec les exigences du poste, ainsi qu'avec celles du SCC. Nous travaillons encore à la création d'un outil d'évaluation post-formation qui englobe tout — de la santé et du bien-être physiques et psychologiques à l'engagement organisationnel — pour aider le SCC à évaluer les résultats de la formation plus à fond. Étant donné l'attention que les recrues accordent à l'apprentissage des compétences qui sont mesurées (les éventuelles interventions physiques), toutes les compétences d'importance centrale enseignées devraient être mesurées pour garantir que les recrues consacrent le maximum d'attention à leur apprentissage.

**Quels sont les principaux messages?** L'apprentissage des recrues porte en général sur les compétences qui sont mesurées, en particulier les interventions physiques. Une formation en santé mentale a été introduite dans le programme de formation correctionnelle, et des efforts sont en cours pour réduire la stigmatisation liée aux troubles mentaux. La formation offerte par le SCC témoigne de l'engagement de l'organisation envers la sécurité de ses établissements, des détenus, du personnel et de la société en général.

**Quels sont les publics cibles potentiels de cette recherche?** Service correctionnel Canada, et services correctionnels dans chaque province et territoire au Canada et ailleurs dans le monde. Syndicats des employés des services correctionnels (UCCO-SACC-CSN, USJE), parties prenantes, responsables des politiques et praticiens.